



L'ESSAI PRÉSENTATION

Texte officiel

Le sujet de l'essai porte sur le thème ou la question que le texte partage avec l'œuvre et le parcours étudiés durant l'année dans le cadre de l'objet d'étude La littérature d'idées du XVI^e au XVIII^e siècle. Pour développer son argumentation, le candidat s'appuie sur sa connaissance de l'œuvre et des textes étudiés pendant l'année ; il peut en outre faire appel à ses lectures et à sa culture personnelles.

Note de service n° 2019-042 BO n°17 du 25 avril 2019

Présentation de l'exercice et attendus

L'essai est un exercice de réflexion et d'argumentation à la fois plus bref et plus libre que la dissertation. Il porte non pas sur un sujet d'ordre formel, mais sur les questions qui sont abordées dans l'œuvre et le parcours au programme pour l'objet d'étude « La littérature d'idées du XVI^e au XVIII^e siècle », et dont traite également le texte de l'exercice de contraction. L'essai est donc différent, dans la forme et dans le fond, de la dissertation littéraire. Il permet au candidat de développer une réflexion personnelle organisée sur ce que disent les œuvres et les textes, de manière plus directe que ne l'autorise l'exercice plus normé de la dissertation.

On attend de l'élève une introduction qui dégage brièvement les enjeux de la question et ouvre des pistes de réflexion correspondant à la construction du travail en deux ou trois grands mouvements explorant le sujet. Le plan annoncé et suivi peut être thématique, analytique ou dialectique... L'important est qu'il rende compte d'une réflexion personnelle progressive et ordonnée, appuyée sur des références et des exemples précis.

Le sujet lui-même peut prendre des formes diverses : une question ou une formule portant sur le programme, une citation extraite de l'œuvre au programme ou d'un texte qui pourrait figurer parmi ceux du parcours associé, une citation du texte source de la contraction... Quelle qu'en soit la forme, il doit pouvoir susciter la réflexion et permettre au candidat de développer sa réponse sans se perdre en conjectures sur le sens de la question : le temps qu'il pourra consacrer à cet exercice est celui qui lui restera après le travail de la contraction : il est donc souhaitable que le sujet ménage la possibilité d'une réelle continuité de la réflexion entre les deux exercices de l'épreuve.

Retrouvez éduscol sur :



Les références que l'on peut attendre qu'un candidat mobilise pour donner corps à sa réflexion et pour en soutenir la progression sont d'abord celles qu'il empruntera à l'œuvre qu'il a étudiée, aux textes du parcours associé et aux textes et documents complémentaires, ainsi qu'à l'œuvre qu'il aura lue en lecture cursive. Le texte de l'exercice de contraction constitue également un appui pour sa réflexion, de même que la culture et les lectures personnelles du candidat, dans la mesure où elles lui fournissent des références et des exemples pertinents pour le traitement du sujet proposé.

Attendus

- la prise en compte du sujet et l'effort de définition des enjeux de la question
- la capacité à prendre appui sur la connaissance et la compréhension de l'œuvre et du parcours associé pour traiter de manière pertinente le sujet proposé
- la clarté du propos et la netteté de la progression argumentative
- la richesse et la pertinence de l'exemplification
- les qualités d'expression : correction de la langue, capacité à s'exprimer de manière fluide, juste et nuancée

S'entraîner à la pratique de l'essai

- Le travail sur l'essai est lié à celui que les professeurs mènent en seconde et en première sur les œuvres et textes qui relèvent de la littérature d'idées et dont l'analyse familiarise les élèves avec les types et les formes de l'argumentation, avec l'expression et l'illustration des idées, et les rend sensibles à la dimension de pensée présente dans les œuvres littéraires, selon des modalités qui ne sont pas toujours ou du moins pas uniquement strictement argumentatives. Le fait de mettre en évidence, dans l'étude des textes, cette « pensée dans les Lettres », de même que la prise en compte des *realia*, est aussi une façon de renouveler et peut-être même d'accroître l'intérêt des élèves pour les œuvres et pour leur étude. Ce qui, dans les œuvres, et de manière la plus nette dans celles qui relèvent de la littérature d'idées, manifeste une intention de sens et porte un discours, est en tout cas de plein droit constitutif du fait littéraire et mérite assurément l'attention des professeurs de Lettres.
- Le travail sur la contraction de texte prépare à l'essai : en cherchant avec les élèves à voir comment se développe une argumentation, en les faisant travailler sur les différentes manières de formuler une idée, de la lier à d'autres, de faire progresser un raisonnement, de prévenir les objections ou de les mentionner pour y répondre, on les prépare assurément à un travail de rédaction qui n'est pas seulement celui de la contraction. Les deux exercices supposent une attention particulière au développement d'une pensée, ils sont caractérisés par des démarches inverses, de contraction pour l'un, d'amplification pour l'autre et ils sont de surcroît liés par un thème commun. Tout invite donc à penser ensemble l'entraînement à l'un et à l'autre.
- On peut dès la seconde, et de manière fréquente, entraîner les élèves à la rédaction de paragraphes argumentés, en leur demandant de formuler clairement un avis, un jugement, une préférence, une proposition et de le ou la justifier par des exemples. Tout au long de l'année, et quel que soit le texte travaillé, le professeur peut demander à ses élèves de prendre position sur une question en quelques lignes, en développant un avis personnel soutenu par quelques arguments. Une progression est à prévoir, en termes de volume du développement et de complexité de la construction. Ce même travail peut être proposé

Retrouvez eduscol sur :



à l'oral, en demandant à l'élève d'exprimer un avis, et de défendre ses choix en prenant en compte un public. En dehors même du cadre de l'objet d'étude de référence – « la littérature d'idées du XVI^e au XVIII^e siècle » –, la pratique des écrits d'appropriation permet de développer chez les élèves des habitudes d'analyse, de justification, d'explicitation d'une opinion ou d'un jugement.

- La préparation de l'essai suppose un entraînement spécifique à l'écriture argumentative, qui rend nécessaire de fortifier chez les élèves le sens logique et la capacité de lier les idées. Il y a dans ce travail une part grammaticale : les écrits des élèves peuvent fournir au professeur des éléments de corpus pour l'étude des subordonnées circonstancielles et des principaux moyens d'exprimer les relations logiques fondamentales dans les écrits d'argumentation, étude qui permet aux élèves de prendre conscience des moyens dont ils disposent pour formuler leur pensée. Il y a également dans cet entraînement une part rhétorique, qui peut faire l'objet d'une attention particulière : l'essai permet, même s'il n'y oblige pas, une expression personnelle à la première personne. Là encore, les écrits d'appropriation peuvent favoriser la pratique d'une écriture d'opinion dans un cadre scolaire : l'expression d'une réflexion personnelle n'est pas spontanée, elle suppose une pratique régulière et progressive.
- Un travail sur les exemples pourra être mené afin d'aider les élèves à les convoquer de manière pertinente et à les intégrer à leur développement. Pour les aider à en garder la mémoire, le professeur peut leur suggérer de tenir un exemplier où références et exemples pourraient être classés par thèmes ou selon les principales orientations de l'étude de l'œuvre et du parcours au programme.

Des exercices progressifs de recherche des exemples pour telle analyse ou tel argument, mais aussi d'intégration de ces exemples et d'exploitation dans un paragraphe rédigé peuvent être proposés régulièrement.

Retrouvez éduscol sur :

